



Notification mensuelle soins sous contrainte psy

Par **Eulalie**, le **17/11/2022 à 18:51**

BONJOUR

Je suis actuellement sous contrainte de soins psy en ambulatoire depuis plus d'un an. Les notifications mensuelles de renouvellement de cette contrainte ne me sont remises par le psy qui me suit que tous les deux mois : Ex. Prolongation du 7/10/22 portée à ma connaissance que le 16/11/22. Pas de notification soumise à ma signature pour les mois de mars, avril et mai 2022. Dans ces conditions, puis-je demander l'annulation de cette contrainte abusive pour non respect des délais d'information et non signification du tout certains mois ?

De plus, ce psy refuse de me fournir la copie de ses certificats médicaux mensuels, justifiant sa décision de me maintenir indéfiniment sous contrainte alors que je suis consentant aux soins, que mon traitement a été divisé par quatre depuis ma sortie de l'hôpital et que je vais nettement mieux. Il ne veut pas me préciser pendant combien de temps je serai encore soumis à cette contrainte injustifiée et abusive. IL me vole ma vie en quelque sorte en me privant arbitrairement de ma liberté.

MERCI

CGU du forum marques de politesse